



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

timbres

Question écrite n° 25348

Texte de la question

M. Jean-Charles Cavallé appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la demande d'émission d'un timbre poste à l'effigie d'Anne de Bretagne. En effet, cet illustre personnage, qui était duchesse de Bretagne et reine de France, reste l'une des femmes les mieux connues et les plus populaires de notre histoire, et curieusement elle n'a fait l'objet d'aucun timbre poste. Protectrice des arts et des lettres, Anne de Bretagne, dont la vie se déroulait en grande partie dans le Val-de-Loire, jouait un rôle très important dans le développement de la renaissance en France. Or, il constate que plusieurs propositions n'ont jamais abouti et notamment en 1976 à l'approche du demi-millénaire de sa naissance (le 25 janvier 1477) ou encore plus récemment lors du demi-millénaire de son mariage avec le roi Louis XII (le 8 janvier 1499). Il déplore par ailleurs que seul un petit émirat, l'émirat d'Adjman, ait procédé à cette réalisation. Aussi, il lui demande s'il est envisageable dès à présent que les postes françaises puissent programmer l'émission d'un timbre-poste en l'honneur d'Anne de Bretagne en l'an 2000.

Texte de la réponse

Les émissions de timbres-poste sont groupées en programmes annuels dont la composition est fixée par arrêté ministériel, au cours de l'année précédant celle de leur exécution, après avis de la commission des programmes philatéliques chargée d'opérer une sélection parmi les suggestions reçues. Cette proposition fera l'objet d'un examen par cet organisme lors de la préparation, dans le courant de l'année, du programme à réaliser en 2000. Il a été pris bonne note de la proposition de l'honorable parlementaire qui sera examinée par la commission lors de la préparation, en 1999, du programme à réaliser en 2000. Toutefois, l'ensemble des propositions pour ce programme n'étant pas encore parvenu, il n'apparaît pas actuellement possible d'apporter d'autres précisions. Bien entendu, l'honorable parlementaire sera informé, le moment venu, de la suite qui aura pu être donnée à son intéressante proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Cavallé](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25348

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 888

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2097